

Bâtissez votre projet

Pour préserver votre autonomie

Améliorez votre confort
et valorisez votre bien



Facilitez-vous la vie

- Un accès au logement facilité
- Un éclairage bien adapté et optimisé
- Des services domotiques (fermeture/ouverture centralisée des fenêtres, éclairage automatique par détection de présence...)
- Une circulation intérieure aisée (chemin lumineux, sols non glissants...)
- Une salle d'eau et des sanitaires sûrs

Renforcez votre sécurité
domestique

Préservez-vous des accidents et risques domestiques



Novembre 2011 - 2011/001 - © Fotofila - D. Gale, J. Lebar, CEP - CIGAT - Benjamin Dubuis



► Je suis un PRO,
appelez-moi,
nous bâtirons ensemble
votre projet!

Retrouvez-moi sur
www.travaux-accessibilite.lebatiment.fr

cachet de l'entreprise

LES PROS
de l'accessibilité



Pour plus de confort
et d'autonomie!

ENSEMBLE, ACCOMPAGNONS VOTRE
PROJET POUR UNE ADAPTATION RÉUSSIE !

Pourquoi rénover maintenant ?

- J'améliore **mon confort et mon autonomie**
- Je valorise **mon bien**
- Je bénéficie de **dispositifs financiers incitatifs**
 - ✓ Crédit d'impôt selon la nature des travaux
 - ✓ TVA à taux réduit
 - ✓ Aides spécifiques
 - ✓ Aides locales

Comment agir et avec qui ?

- Avoir plus de confort et d'autonomie sont **deux bonnes raisons** pour lancer des travaux d'adaptation, voire d'accessibilité. Mais un tel projet n'est pas toujours facile à définir.
- Posez-vous les **bonnes questions**
 - ✓ Quels sont mes besoins présents et futurs ?
 - ✓ Qui peut me conseiller au mieux ? Qui est compétent ?
 - ✓ Faut-il faire appel à un ou à plusieurs professionnels ?
 - ✓ Qui sont-ils et comment les trouver ?
 - ✓ Quel engagement puis-je leur demander ?
- Pour savoir exactement où vous allez, exigez...

un **PROFESSIONNEL RECONNU!**



Pourquoi faire appel à un PRO de l'accessibilité ?

un PRO

est reconnu pour son savoir-faire

un PRO

évalue très précisément la solution la plus adaptée à mes besoins

un PRO

est mon interlocuteur unique pour mener à bien l'ensemble de mes travaux

un PRO

s'engage à mes côtés

un PRO

me conseille sur les solutions financières et fiscales adaptées à mon projet

un PRO

assure un VRAI service après-vente !



Comment reconnaît-on un PRO de l'accessibilité ?

par sa compétence...

- ✓ Une **écoute attentive** avec une approche globale des besoins
- ✓ Un **diagnostic et des préconisations de travaux pertinents**
- ✓ Une **offre d'accessibilité** ou d'adaptation ciblée ou globale
- ✓ Un **suivi personnalisé** après travaux
- ✓ Un **savoir-faire reconnu** par un organisme indépendant

LES **PROS**
de l'accessibilité



par sa signature...

« Les Pros de l'accessibilité® » est une marque déposée par la Fédération Française du Bâtiment et gérée par l'organisme indépendant, Qualibat.